

Compte-rendu

Comité de pilotage n°4

Contrat Vert et Bleu Belledonne

13 décembre 2024 – 15h-16h30

Communauté de communes Le Grésivaudan

Crolles



Présents (24 participants ; 8 excusé·e·s) :

Nom	Prénom	Statut/fonction	Structure	Excusé·e
ARGOUD-PUY	Yves	Adjoint au Maire, en charge de l'aménagement du territoire	Commune de Vaulnaveys-le-Haut	
ARNOUX	Jacques	Vice-Président GEMAPI	Syndicat de Pays de Maurienne (SPM)	Excusé
BAILE	Henri	Président	Communauté de communes Le Grésivaudan	
BAVAROT	Anaïs	Chargée de projets	CEN Isère	
BAZAN	Marie-Pierre	Chargée de mission biodiversité	CCLG	
BERANGER	Alice	Chargée de mission biodiversité	Espace Belledonne	
BEZOMBES	Lucie	Animatrice Natura 2000	Mairie de Revel	
BISSARDON	Corinne	Chargée de mission	Région AuRA	Excusée
BUTTARD	Marion	Chargée de mission biodiversité	Communauté de communes Cœur de Savoie	
CALLEC	Arnaud	Co-président	Espace Belledonne	
CODA	Audrey	DGS	CC Porte de Maurienne	Excusée
COLLOMB	René	Président	BVVG	
CROYAL	Anne-Sophie	Coordinatrice ENS	Département de l'Isère	
DRILLAT	Benjamin	Chargé de mission	LPO AURA délégation Isère	
FATOUAK	Adam	Animateur Natura 2000	CEN Savoie	
GAHON	Zélie	Chargée de mission GEMAPI	Syndicat du Pays de Maurienne	Excusée

Nom	Prénom	Statut/fonction	Structure	Excusé-e
GENTY	Ilona	Co-présidente	Espace Belledonne	
GIRARD	Caroline	Responsable BE Isère	ONF	
GIRAUD	Catherine	Présidente territoriale	LPO AURA délégation Isère	
GOUIN	Sophie	Responsable de service montagne - tourisme	Communauté de communes Le Grésivaudan	
HERT	Laura	Cheffe de projet biodiversité	Espace Belledonne	
LE MOUELLIC	Marie	Apprentie TVB	ONF	
MAUSSIN	Marie	Chargée de mission biodiversité	GAM	Excusée
MILLET	Régine	VP Stations de montagne	Communauté de communes Le Grésivaudan	
MORETTI	Patrick	Administrateur	Fédération de pêche de La Savoie	
MOTIN	Marie-Claire	Elue	Saint Alban d'Hurtières	Excusée
PAGANO	Audrey	Chargée de projets - Coordinatrice Action territoriale	CEN Isère	Excusée
PERIC	Léa	Service civique	FDC 38	
QUIDOZ	Annabelle	Technicienne	SYMBHI	
RODAMEL	Florian	Chargé de mission	FDC 38	
TISSAY	Serge	Elu	FDC 73	
VERDET	Stéphane	Membre MNH	MNH	Excusé

Ordre du jour

1. Bilan 2024 du Contrat Vert et Bleu Belledonne 3
 - Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité – Gentiana 3
 - Diagnostic des corridors écologiques et définition de pré-projets de restauration – Espace Belledonne..... 3
 - Protéger la plaine des Hurtières en y conciliant les usages – CEN Savoie 4
 - Stratégie de mise en place d’une trame vieux bois en Isère – ONF 4
 - Améliorer la conservation des galliformes de montagne au sein du massif de Belledonne - FDCI ... 4
 - Appel à projets du CVB..... 4
2. Perspectives 2025..... 5
 - Trame noire 5
 - Communication auprès des élus 6

Documents présentés en réunion disponibles [ici](#).

Compte-rendu des échanges

Mot d’accueil d’Henri Baile et tour de table des personnes présentes.

Mot d’Ilona Genty sur l’actualité d’Espace Belledonne.

1. [Bilan 2024 du Contrat Vert et Bleu Belledonne](#)

Diagnostic des prairies permanentes et valorisation des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité – Gentiana

Le livret réalisé par Gentiana sera disponible sur le site d’Espace Belledonne et communiqué aux partenaires agricoles (Chambre d’agriculture, services agriculture des intercommunalités, ADABEL, etc.).

Diagnostic des corridors écologiques et définition de pré-projets de restauration – Espace Belledonne

Les espèces exotiques envahissantes ne sont pas prises en compte dans le travail sur la responsabilité écologique du territoire.

Les espèces ont été sélectionnées en fonction de leur statut de protection (Directives Natura 2000, protection nationale et régionale etc.) et de leur risque d’extension (à partir de vulnérable). La représentativité des espèces à l’échelle de Belledonne est également un critère.

Il a été choisi de se concentrer uniquement sur les espèces à enjeu fort. Cet outil a pour objectif de prioriser des secteurs et des espèces sur le territoire. De ce fait, les ongulés comme le cerf ou le sanglier ne sont pas pris en compte.

Les résultats de ce travail n'ont pas vocation à être présentés tels quels aux élus communaux. La réflexion sur le rendu et la présentation aux communes fait partie du travail de 2025.

Ce travail viendra alimenter un futur observatoire de la biodiversité en Belledonne.

Protéger la plaine des Hurtières en y conciliant les usages – CEN Savoie

Une étude sociologique est en cours sur la conciliation des usages sur ce site.

Stratégie de mise en place d'une trame vieux bois en Isère – ONF

Travail sur un observatoire de la forêt et de la trame vieux bois à l'échelle de Belledonne. L'objectif est d'avoir une vision cohérente à l'échelle du massif, et non d'une forêt, afin de former une trame de vieux bois et de zones de sénescence. Les zones sont ensuite définies à l'échelle de la parcelle.

Pour les forêts communales il est primordial de lancer le dialogue dès 2025 avec les élus, en raison des élections municipales de 2026.

L'étude sur les vieilles forêts réalisées par FNE Isère sera transmise à l'ONF, ainsi que le contact d'André Miquet du CEN Savoie qui a travaillé sur cette problématique sur les forêts privées.

L'ONF est intéressé par les travaux sur la responsabilité biologique, à croiser avec leurs données.

Améliorer la conservation des galliformes de montagne au sein du massif de Belledonne - FDCI

L'objectif de l'étude est d'estimer la taille des populations et le ratio mâles/femelles de Tétrasyre.

Il n'y a pas eu de dosage de l'hormone de stress en raison du coût que cela représente. Des études ont montré que les crottes trouvées proches des activités humaines contiennent plus d'hormone de stress que les celles plus au calme, ce qui suggère un impact des activités humaines sur les Tétrasyre.

Un nouveau plan d'actions en faveur du Tétrasyre est en cours sur les domaines skiables de la CCLG. Un plan d'action similaire existe sur le site Natura 2000 Belledonne Sud. La FDCI essaye de mener ces études en plusieurs points du territoire pour avoir une continuité et un point de vue sur l'ensemble du massif. Ces données sont centralisées et exploitées par l'Observatoire des galliformes de montagne.

La FDCI a également une action de réouverture de milieux forestiers, mais il est difficile de trouver des zones à rouvrir, ainsi que des propriétaires prêts à assurer l'entretien après les travaux.

Appel à projets du CVB

➤ Le Versoud

Projet approuvé en 2022 qui n'a jamais démarré. Les demandes de subvention ont été déposées à la Région et au Département.

Les services du Grésivaudan proposent d'envoyer un courrier à la commune pour essayer de débloquer le projet. Philippe Lorimier (VP environnement du Grésivaudan) a été informé et Henri Baile souhaite être associé à la démarche.

Dans le cadre de l'enjeu de connectivité inter massif, la réussite de ce projet pour servir de vitrine aux autres communes du Grésivaudan.

La FDCI peut être un appui technique, pour la plantation et l'animation foncière auprès des agriculteurs. Il y a en effet un enjeu agricole important, qui nécessite concertation et conciliation. Le PAEN pourrait être un outil sur lequel s'appuyer.

➤ **Revel**

La commune de Revel souhaite poursuivre les actions enclenchées en 2022 grâce à l'appel à projets du CVB.

Un filet a été posé dans l'étang de Freydières pour empêcher le passage des plus gros poissons vers les zones de reproduction des amphibiens. Le projet a été réalisé en concertation avec l'association de pêche locale, partenaire de la mairie depuis de nombreuses années.

Le projet va faire l'objet d'une étude par les services techniques de la Région et du Département pour une consultation écrite début 2025.

➤ **Vaulnaveys le Haut**

La commune de Vaulnaveys le Haut est en phase de construction d'un projet qui comprendra : inventaires entomologiques, remise en état d'une zone humide, diversification des plantations urbaines avec des arbres fruitiers et maintien de milieux ouverts en forêt. La LPO a également un projet de création de mare forestière dans ce secteur.

Espace Belledonne et le CEN Isère accompagnent Vaulnaveys le Haut dans la définition de leur projet.

➤ **Suite de l'animation en 2025**

Il reste une importante enveloppe financière pour l'AAP. L'enjeu de 2025 sera donc de financer un maximum de projets. Les communautés de communes sont éligibles comme les communes. Quelques pistes :

- Actions en faveur du Tétrás lyre (Le Grésivaudan)
- Projet de replantation de haies dans la vallée du Grésivaudan (Le Grésivaudan)
- Actions stratégie biodiversité (Cœur de Savoie)
- Thématique forêt : réouverture
- Agriculture : faire le lien avec l'ADABEL

Le règlement de l'AAP est accessible [ici](#).

2. Perspectives 2025

Trame noire

La sensibilisation du grand public est importante, en raison de l'augmentation des éclairages LED chez les particuliers.

Depuis 4 ans Espace Belledonne coordonne le Mois de la Nuit en Belledonne, en partenariat avec les PNR de Chartreuse et du Vercors, et Grenoble Alpes Métropole. Il y a moins de participation des communes et l'avenir de l'évènement est en questionnement.

Un document technique sur les luminaires à destination des communes serait pertinent. Les syndicats d'énergie comme TE38 jouent également informer les élus.

Belledonne a l'avantage d'avoir des zones peu éclairées avec un ciel de très grande qualité.

Communication auprès des élus

Une boîte à outils proposant des actions en faveur de la biodiversité, des retours d'expérience et des témoignages serait utile. Elle pourrait être à destination des élus et des socio-professionnels du territoire.

La biodiversité sera probablement un volet important des mandatures à venir.

Il est important de rencontrer les communes pour porter les informations concernant la biodiversité.